

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 AVRIL 2015 À 18 HEURES 30

N° 2 - 52 / 2015: POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMMATION DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN 2014-2020 - PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION 2015 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

L'An Deux Mille Quinze, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 7 avril 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Claude LECOMTE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir de Gérard POUJADE), Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Claude LECOMTE), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BÉDIER, Pierre DOAT, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2015

N° 2 - 52 / 2015: POLITIQUE DE LA VILLE – PROGRAMMATION DU FONDS SOCIAL EUROPEEN 2014-2020 – PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION 2015 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : politique de la ville

Autre service concerné : Finances et Budget
Affaires générales, juridiques et marchés

Monsieur Michel FRANQUES, rapporteur,

Je vous rappelle que le Programme Local d'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) s'est achevé au 31 décembre 2014. Dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020, notre territoire n'a pas un dimensionnement suffisant pour bénéficier du label PLIE. Néanmoins, les compétences de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en matière de politique de la ville et d'insertion, lui confèrent la possibilité de mettre en œuvre des actions, programmes et toutes initiatives en matière d'accompagnement des publics en situation précaire d'emploi et de formation.

Lors du conseil communautaire du 10 février dernier, nous avons approuvé deux dispositions portées par la communauté d'agglomération de l'Albigeois :

- D'une part, le suivi et l'accompagnement de personnes en insertion, par une conseillère en insertion professionnelle avec une ingénierie de projets, d'animation, de coordination et de développement de l'offre d'insertion pour des publics éloignés de l'emploi ;
- D'autre part, la mise en place de marchés d'insertion pour fournir des supports concrets de travaux et de mise en situation d'apprentissages pour les publics accompagnés.

Ces dispositions réunies constituent l'opération 2015, portée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en faveur de l'insertion professionnelle des publics les plus précaires et éloignés de l'emploi de notre territoire.

Cette opération fera l'objet d'un dépôt de dossier au titre d'un cofinancement du fonds social européen (FSE) auprès du conseil général du Tarn, organisme intermédiaire, et futur gestionnaire de la subvention globale relative à l'axe prioritaire 3, « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion », du programme opérationnel national.

Nous devons approuver le plan de financement global pour l'opération qui s'établit comme suit :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Coordination, animation et suivi opérationnel du programme d'insertion	48 746,00€	FSE – Développement des projets de coordination, animation de l'offre d'insertion	52 888,00€
Frais de déplacement imputables au suivi des publics	250,00€	FSE – Suivi des publics en insertion	
Location du logiciel VISUALCOURSE	1 036,80€	FSE – Suivi des publics en insertion	
Suivi social et accompagnement des publics en insertion	38 115,00€	FSE – Accompagnement socioprofessionnel des publics en insertion	
		Participation Etat-ACSE	6 000,00€
Prestations de service : environnement	32 000,00€	FSE	34 000,00€
Prestations de services : petit patrimoine bâti	32 000,00	FSE	
Prestations de services : réemploi de matériels électrique et électronique	4 000,00€	FSE	
Frais indirects forfait de 20% (applicable sur les dépenses autres que les prestations de services)	17 629,56€	TOTAL DES RECETTES FSE	86 888,00€
		TOTAL DES RECETTES EXTERIEURES	92888,00€
		AUTOFINANCEMENT DE LA COLLECTIVITE	80 889,36€
TOTAL DES DEPENSES	173 777,36€	TOTAL DES RECETTES	173 777,36€

Le cofinancement permet un niveau de recettes totales de 53,45% dont 50% de FSE.

Je vous demande :

D'approuver le plan de financement global pour l'opération 2015, portée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en faveur de l'insertion professionnelle des publics les plus précaires et éloignés de l'emploi de notre territoire,

D'autoriser le président à déposer le dossier de demande de cofinancement du fonds social européen (FSE), à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette opération,

De dire que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget primitif général 2015 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les délibérations 1 - 26/2015 et 1 - 28/2015 du 10 février 2015

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet et le plan de financement global pour l'opération 2015 portée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en faveur de l'insertion professionnelle des publics les plus précaires et éloignés de l'emploi de notre territoire, ci-après détaillé :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Coordination, animation et suivi opérationnel du programme d'insertion	48 746,00€	FSE - Développement des projets de coordination, animation de l'offre d'insertion	52 888,00€
Frais de déplacement imputables au suivi des publics	250,00€	FSE - Suivi des publics en insertion	
Location du logiciel VISUALCOURSE	1 036,80€	FSE - Suivi des publics en insertion	
Suivi social et accompagnement des publics en insertion	38 115,00€	FSE - Accompagnement socioprofessionnel des publics en insertion	
		Participation Etat-ACSE	6 000,00€
Prestations de service : environnement	32 000,00€	FSE	34 000,00€
Prestations de services : petit patrimoine bâti	32 000,00	FSE	
Prestations de services : réemploi de matériels électrique et électronique	4 000,00€	FSE	
Frais indirects forfait de 20% (applicable sur les dépenses autres que les prestations de services)	17 629,56€	TOTAL DES RECETTES FSE	86 888,00€
		TOTAL DES RECETTES EXTERIEURES	92888,00€
		AUTOFINANCEMENT DE LA COLLECTIVITE	80 889,36€
TOTAL DES DEPENSES	173 777,36€	TOTAL DES RECETTES	173 777,36 €

AUTORISE le président à déposer le dossier de demande de cofinancement au titre du fonds social européen (FSE), à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette opération,

DIT que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget primitif général 2015 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,

Fait le 7 avril 2015

Le président,

Philippe BONNÉCARRÈRE

